

EXTRAIT DU RÉGLEMENT TRISPORTS :

Nouveautés 2024/2025 en bleu

TRISPORTS BENJAMIN-NE

ARTICLE 6 : LES JEUNES OFFICIELS

6.1. DEFINITION DU JEUNE OFFICIEL

Est considéré comme Jeune Officiel, un élève scolarisé ou un jeune âgé de moins de 21 ans qui présente les qualifications requises (UGSEL ou fédéral).

Chaque équipe qualifiée pour la phase finale du Trisports benjamin-ne doit présenter un(e) jeune arbitre **non joueur**. Cet(te) arbitre dont la compétence devra être certifiée (stage national UGSEL ou diplôme fédéral), appartiendra à l'AS, le comité ou le territoire de l'équipe qualifiée. Un jeune officiel convoqué par l'UGSEL Nationale ne peut pas couvrir une équipe de son territoire.

Une équipe qui se présenterait au championnat national sans arbitre devra s'affranchir de 500 € à l'organisation ou perdra d'office son premier match de 1/4 de finale.

6.6. VALIDATIONS DES JEUNES OFFICIELS (ATTESTATION) ET OBLIGATIONS D'ARBITRAGE (PRESENCE ET QUALIFICATION)

Pour les championnats unifiés (suppression ELITE/PROMO) se référer aux règlements spécifiques

	Obligation
Tri Sports	Oui Si non Caution de 500 € non restituée ou perte du 1/4 finale

14.4 RÉGLEMENT :

Application du règlement officiel plus :

- Après un but, l'engagement se fait depuis la zone au point des 4 m.
- Défense étagée obligatoire (1 joueur au moins en dehors des 9 m), gérée par la table. Sanction (jet de 6 m) au 2ème avertissement
- Exclusion de 1 minute.
- Le jet de 7m (**pénalty**) est avancé à la zone (6m)

14.5 EN CAS D'ÉGALITÉ DE POINTS

En cas d'égalité, épreuve des jets de 6 m.

A l'issue de chaque championnat, le responsable des JO délivrera une attestation post bac, reconnaissant les compétences minimums requises.

- Obtenir une note supérieure à 30 points lors de son évaluation par le responsable des arbitres désigné par l'UGSEL pour la compétition
- Répondre aux critères de niveau précisés par l'activité

15.4 RÈGLES PARTICULIÈRES

Services :

- Service : 5 services consécutifs maximum pour le même joueur, puis l'équipe effectue une rotation si elle conserve le bénéfice du service. L'arbitre annonce le 5e service.
- **A l'engagement : alternance sur les deux terrains**
- Si service avant le coup de sifflet de l'arbitre : à remettre
- Ballon touchant le panier de basket : point perdu, touchant le câble : à remettre
- Service : avec le poing fermé ou main ouverte. Balle colée ou lancée
- Sur un service : pas de contre ou renvoi direct sur balle prise au-dessus du filet.
- Croiser les collectifs au 2ème set et reprise de l'opposition initiale au 3ème set.
- Un temps mort est autorisé au 3ème set. Pas de temps mort technique.

ARTICLE 16 : FUTSAL : SI TERRAINS DE FOOT IMPRATICABLES

16.1 DUREE :

3 x 8'

TRISPORTS MINIME

6.1. DEFINITION DU JEUNE OFFICIEL

Est considéré comme Jeune Officiel, un élève scolarisé ou un jeune âgé de moins de 21 ans qui présente les qualifications requises (UGSEL ou fédéral).

Chaque équipe qualifiée pour la phase finale du Trisports minime doit présenter un(e) jeune arbitre **non joueur**. Cet(te) arbitre dont la compétence devra être certifiée (stage national UGSEL ou diplôme fédéral), appartiendra à l'AS, le comité ou le territoire de l'équipe qualifiée. Un jeune officiel convoqué par l'UGSEL Nationale ne peut pas couvrir une équipe de son territoire.

Une équipe qui se présenterait au championnat national sans arbitre devra s'affranchir de 500 € à l'organisation ou perdra d'office son premier match de 1/4 de finale.

6.6. VALIDATIONS DES JEUNES OFFICIELS (ATTESTATION) ET OBLIGATIONS D'ARBITRAGE (PRESENCE ET QUALIFICATION)

Pour les championnats unifiés (suppression ELITE/PROMO) se référer aux règlements spécifiques

	Obligation
Tri Sports MINIME	Oui Si non Caution de 500 € non restituée ou perte du 1/4 finale

A l'issue de chaque championnat, le responsable des JO délivrera une attestation post bac, reconnaissant les compétences minimums requises.

- Obtenir une note supérieure à 30 points lors de son évaluation par le responsable des arbitres désigné par l'UGSEL pour la compétition
- Répondre aux critères de niveau précisés par l'activité

ARTICLE 12 : BASKET-BALL 3X3

12.1 MODE ET DUREE DE JEU :

- 3 périodes de 4 mns
- **Le chrono est arrêté : à chaque faute, durant les lancers francs, au temps mort.**

- L'équipe qui totalise le plus de points à l'issue des deux rencontres, est déclarée vainqueur.
- Par équipe : deux collectifs de 4 ou 5 joueurs chacun, 3 joueurs évoluant simultanément sur le terrain.
- Les collectifs se croisent à la seconde période

12.2 FAUTES :

- Sur panier marqué, l'arbitre accorde le panier et un lancer franc en réparation de la faute commise.
- Sur action de tir, l'arbitre accorde 1 lancer franc en réparation de la faute commise.
- Pour un 1/3 temps : la 3^{ème} faute d'équipe, par période, toute faute défensive entraîne un lancer franc.
- A chaque début de 1/3 temps les fautes d'équipes sont remises à zéro.
- Une faute technique joueur ou antisportive ou disqualifiante, entraîne une réparation de 2 LF plus possession

12.3 REMPLACEMENTS :

Aucun changement possible, pendant les deux premières périodes, sauf en cas de blessure.

- Tous les joueurs doivent entrer en jeu au moins un tiers temps.

12.4 BALLON TERRAIN :

- Taille des ballons : MF = n° 6 MG = n°7
- 1/2 terrain sur 1 seul panier
- Ligne de lancer franc à 4,60m
- Ligne à 2 pts : Minimés : 6,25m (pointillé)

12.4.4 : check ball

- Le ballon doit être redonné par le défenseur dans les mains de l'attaquant (avec ou sans rebond).
- Dans le cas contraire le défenseur doit être sanctionné d'une faute technique.
- Après chaque coup de sifflet de l'arbitre ou du superviseur (fautes, sorties...), la reprise de jeu se fait face au panier au-delà de la ligne des 6m25 par un check ball.

12.4.5 : Changement de possession

Sur rebond défensif, interception, panier encaissé, air ball le joueur doit ressortir la balle à l'extérieur de la zone à 6,25m.

Pour consulter le Règlement entier : [TRISPORTS BF&BG](#) - [TRISPORTS MF&MG](#)